

# INVESTIR SUR LE SEGMENT LE PLUS DYNAMIQUE DU CAPITAL INVESTISSEMENT

## Un engagement fort d'Apicap

Le Fonds Européen d'Investissement et le Conseil Régional de La Réunion ont accordé leur confiance à Apicap pour la gestion du fonds Essor PME La Réunion.

Apicap complète et renforce ainsi ses moyens d'intervention pour accompagner les entrepreneurs réunionnais dans leur développement sur l'Océan Indien. Le FEI et la Région Réunion rejoignent ainsi les nombreux investisseurs institutionnels et entrepreneurs qui lui confient des capitaux à La Réunion et en Métropole.

**10 M€**

à déployer à La Réunion dans tous secteurs d'activité

**< 7 ans**

des participations minoritaires dans les entreprises de moins de 7 ans en amorçage, en capital-risque et en capital développement

**1,2 M€**

un ticket d'investissement entre 100.000 € et 1,2 M€



Alain Esnault



Zaynah Amourani

La confiance du FEI et du Conseil Régional de La Réunion permet à Apicap d'aller plus loin dans le financement et l'accompagnement des entreprises réunionnaises, en couvrant dorénavant tous les stades de développement de l'entreprise.

Le fonds Essor PME La Réunion, avec ses 10 M€, vient ainsi compléter la palette de nos outils d'investissement pour financer et accompagner vers le succès les dirigeants réunionnais dans leurs beaux projets entrepreneuriaux.

### **Informations investisseurs :**

Le Fonds de Fonds « La Financière Région Réunion » est doté de EUR 50m, abondé par des fonds FEDER pour un montant de EUR 24m, fonds FEDER qui sont cofinancés par des contreparties nationales pour un montant EUR 6m. Se rajoutent également les ressources propres de la Région pour un montant de EUR 20m. L'objectif de ce Fonds de Fonds est de créer ou de renforcer les instruments financiers, permettant de faciliter l'accès des TPE-PME aux financements nécessaires à leur développement et par là-même de contribuer à la stabilisation et à la création d'emplois sur le territoire régional.



LE SOUTIEN APPORTÉ PAR CET INSTRUMENT FINANCIER DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE « LA FINANCIÈRE RÉGION RÉUNION » EST COFINANCÉ PAR LA RÉGION, L'UNION EUROPÉENNE AU TITRE DU VOLET FEDER ET PAR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES (FEIS)

### **Avertissements**

Les produits présentés dans cette rubrique sont des fonds professionnels de capital investissement (FPCI). Les FPCI sont des fonds non soumis à l'agrément de l'AMF, réservés aux investisseurs avertis tels que définis à l'Article 423-49 du Règlement général de l'AMF, acceptant les risques de perte en capital et les risques spécifiques liés à ce type d'investissement. Ce type de placement comporte une durée de blocage minimum.